

Rédiger son plan de maîtrise sanitaire

1 jour - 7 heures

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

- Répondre aux exigences réglementaires du Paquet Hygiène.
- Actualiser ses connaissances dans le domaine de la sécurité alimentaire
- Identifier l'importance de la mise en œuvre d'un Plan de Maîtrise Sanitaire et formaliser les éléments clés.

PROGRAMME

- Enjeux de la sécurité sanitaire : dangers microbiologiques, chimiques, physiques et biologiques.
- Réglementation en vigueur.
- Définition du Plan de Maîtrise Sanitaire (PMS).
- Hygiène : moyens de maîtrise, traçabilité et autocontrôles
 - Documents relatifs aux bonnes pratiques d'hygiène inclus dans le PMS
 - Documents relatifs à la traçabilité des denrées alimentaires
 - Outils de suivi des autocontrôles.

MATÉRIEL ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Vidéo-projecteur, support papier
- Boîte à outils : plan de nettoyage et désinfection, plan de lutte contre les nuisibles, relevé de températures,...
- Échanges interactifs stagiaires / formateur
- Le stagiaire peut amener ses documents (plan de nettoyage, résultats d'analyse, par exemple) le jour de la formation.

FORMATEUR

Formateur interne à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Puy-de-Dôme

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation des acquis par le formateur
Evaluation de satisfaction

ACCESSIBILITÉ

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap (locaux, adaptation des moyens de la prestation; gestion du handicap) à définir avec notre référent Handicap à votre disposition : Edouard CHATEAU, 04.73.31.52.12

LES +

- Formation adaptée aux entreprises artisanales de l'alimentation : exemples pratiques et concrets
- Taux de satisfaction : [détail sur le site internet](#)

PUBLIC

Chef d'entreprise, conjoint, salarié, demandeur d'emploi remplissant les conditions de prérequis

PREREQUIS

Avoir suivi une formation de base en « Hygiène et sécurité alimentaire »

LIEU

Chambre de Métiers et de l'Artisanat
17 bd Berthelot – 63407 Chamalières cedex

DATES / HORAIRES

Session du 10 octobre 2022

De 8h45 à 12h15 et de 13h30 à 17h

TARIF

210 € nets de taxe

Prise en charge possible selon votre statut (artisan, salarié, conjoint)

DELAIS D'ACCES

Si le seuil de 6 stagiaires est atteint
Inscription possible jusqu'à 7 jours de la date de session

CONTACT : POLE FORMATION

Tél. : 04 73 31 52 00
formation.puydedome@cma-auvergnerhonealpes.fr

Siret : 130 027 956 00015
Enregistré sous le numéro 84691788769.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.